



BULLETIN D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS DE L'A.M.I

Thème de la formation :

Date : Lieu :

COLLECTIVITE INSCRITE:

Nom et prénom :

Fonction:

Déjeuner en commun (à la charge du participant) : oui non

E-mail : Tel perso :

Nom et prénom :

Fonction:

Déjeuner en commun (à la charge du participant) : oui non

E-mail : Tel perso :

Nom et prénom :

Fonction:

Déjeuner en commun (à la charge du participant) : oui non

E-mail : Tel perso :

Nom et prénom :

Fonction:

Déjeuner en commun (à la charge du participant) : oui non

E-mail : Tel perso :

ATTENTION : L'INSCRIPTION AUX FORMATIONS EST OBLIGATOIRE

Prise en compte des demandes d'inscriptions des participants :

- selon l'ordre d'arrivée - dans la limite des places disponibles

Règlement à effectuer dès réception de la facture (coût des formations TTC) .

Toute inscription non annulée deux semaines avant le début du stage est due.

L'AMI se réserve le droit d'annuler ou reporter la session si le nombre d'inscrits est insuffisant.

**CACHET de la Collectivité et/ou
SIGNATURE électronique du
Maire OBLIGATOIRE :**



Bulletin à renvoyer à l'AMI
- par E-mail :
c.machet@maires-isere.fr
- par Fax :
04 38 02 29 30

RENSEIGNEMENTS:
tel : 04 38 02 29 29
ami@maires-isere.fr